

Travaux autorisés le 15 avril 1999

PC n° 735 MAA.AU.ISLV, Mlle Jacinthe Raiarii Teahua, travaux de construction d'une maison d'habitation sur la terre "Faatahi 2" (D n° 113-99) à Nunue ;

PC n° 736, M. Stéphane Toimata et Mlle Lorina Jordan, travaux de construction d'une maison d'habitation sur la terre "Taiharuru" (D n° 112-99) à Anau.

Travaux autorisés le 16 avril 1999

PC n° 741 MAA.AU.ISLV, M. Heimana Hart, reconduction du PC n° 255 MLA.AU.ISLV du 6 février 1998 concernant une maison d'habitation du type MTR 72 m2 sur la terre "Tenuuvairuairafara" (D n° 448-97) à Faanui ;

PC n° 743, Mlle Tania Telhotaata-Tati, reconduction du PC n° 1337 MLA.AU.ISLV du 13 juin 1998 concernant une maison d'habitation du type MTR 72 m2 sur le lot n° 3 de la terre "Mereau n° 92" (D n° 301-98) à Nunue.

Travaux autorisés le 19 avril 1999

PC n° 786 MAA.AU.ISLV, Mme Daniela Manutahi, travaux de construction d'une maison d'habitation du type MTR 54 m2 sur la terre "Anao" (D n° 181-99) à Nunue ;

PC n° 787, M. Max, Vainoa Manaore, travaux de construction d'une maison d'habitation du type MTR 72 m2 sur la terre "Motuhorea" (D n° 189-99) à Tiipoto ;

PC n° 790, M. Henri Tetuanui, reconduction du PC n° 1082 MLA.AU.ISLV du 5 juin 1998 concernant une maison d'habitation du type MTR 54 m2 sur la terre "Tenuuvairu" (D n° 297-98) à Faanui.

Travaux autorisés le 30 avril 1999

PC n° 883 MAA.AU.ISLV, M. et Mme Franco et Toimatatua Reva, travaux de construction d'une maison d'habitation du type MTR 72 m2 sur la terre "Faatahi 2" (D n° 179-99) à Nunue.

COMMUNE DE MAUPITI

Travaux autorisés le 13 avril 1999

PC n° 715 MAA.AU.ISLV, M. Tetuarai Terihaunui, 1er avenant au PC n° 23434 MLA.AU.ISLV du 29 octobre

1998 concernant une maison d'habitation du type MTR 54 m2 au lieu de celle de 36 m2 initialement autorisée (D n° 88-98).

Travaux autorisés le 19 avril 1999

PC n° 716 MAA.AU.ISLV, Mme Tevahinepahutini Tetauira, 1er avenant au PC n° 628 MLA.AU.ISLV du 31 mars 1998 concernant une maison d'habitation du type MTR 72 m2 au lieu de 54 m2 initialement autorisée et reconduction du PC (D n° 161-98) ;

PC n° 789, M. Teehu Tuheiava, reconduction du PC n° 661 MLA.AU.ISLV du 2 avril 1998 concernant une maison d'habitation du type MTR 54 m2 au lieu de 36 m2 initialement autorisée et reconduction du PC.

Travaux autorisés le 27 avril 1999

PC n° 837 MAA.AU.ISLV, Mme Tautu Taurai, travaux de construction d'une maison d'habitation du type MTR 54 m2 sur la terre "Vaihu" (D n° 146-99).

PERMIS DE LOTIR

(Arrêté n° 2081 AA du 23 août 1961)

CERTIFICAT DE CONFORMITE

N° 871 MAA.AU

Référer : Arrêté n° 714 MLA en date du 10 février 1998

Arrêté n° 2552 MAA.AU du 27 mai 1999

Les formalités prévues au chapitre 1er du titre IV du code de l'aménagement de la Polynésie française, concernant les travaux du lotissement "Les hauts de Mahinarama" (2e tranche) réalisés par la S.C.I. "Les Pandas" sis à Mahina, ayant été accomplis pour les 21 lots numérotés 29, 32 à 48, 43 bis et 45 bis, le présent certificat, prévu à l'article D. 143-5 du code précité, est délivré sous la responsabilité du lotisseur.

Fait à Papeete, le 28 mai 1999.

Gaston TONG SANG.

PARTIE NON OFFICIELLE

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

Etude de Me Dominique DUBOUCH,
notaire à Papeete

S.N.C. "MAHIN, PAGEAU & Cie" dénommée "GESPROD"
Société en nom collectif au capital de 100.000 F CFP
Siège social : Arue, lotissement Ralanaunau

Aux termes d'un acte aux minutes de Me Dominique DUBOUCH, notaire à Papeete, en date du 25 mai 1999, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société en nom collectif.

Raison sociale : "MAHIN, PAGEAU & Cie".

Dénomination commerciale : "GESPROD".

Objet :

- La fourniture à toute entreprise, société, groupement et autre organisation de services divers relatifs à la gestion sous toutes ses formes.

- La participation de la société, par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, société en participation ou groupement d'intérêt économique.

- La propriété et la gestion de toutes participations dans toutes sociétés quelle qu'en soit la forme.

- L'achat, la vente de tous titres, actions, parts de sociétés, la participation par tous moyens à toutes sociétés créées ou à créer quel qu'en soit l'objet.

- Toutes opérations financières relatives à l'acquisition et la gestion des participations.

- La réalisation d'opérations de trésorerie avec les sociétés contrôlées directement ou indirectement sous forme d'avances en compte courant, de prêts, etc.

- Et toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.